

Le Danemark est notre allié. La Revanche, la Gloire, la Magenta, la Savoie, la Guyenne, le Rochambeau vont faire leur jonction avec l'escadre de Copenhague et naviguer de conserve pour combattre ensemble.

Quelle guerre et quelle revanche pour nos brillants marins qui manœuvrent au tir convergent avec la précision, la mesure, l'admirable élégance d'une demoiselle faisant une double gamme sur son piano.

Et nos trente canonniers du Rhin ! L'alimentation en hommes et en munitions par nos chemins de fer est merveilleuse. La ligne de Lyon a gardé ses wagons parce qu'elle répand sur l'Est notre armée d'Afrique.

Alger, Oran, Mostaganem, Philippeville, etc., nous donnent 20,000 hommes et 2,000 cavaliers. Ce sont les zouaves, les tirailleurs algériens, la légion étrangère. On réserve ces léopards pour le deuxième coup de feu.

On sait, comme nous l'avons dit, que le premier ban vaut mieux que les premières lignes prussiennes. Il faut avoir de quoi lui répondre. C'est pour cela qu'on ménage la garde et les anciens.

C'est donc la ligne qui, sans voir l'air d'y toucher, portera les premiers le bouquet au bout du chassapot. Les forts de Paris sont vides, et les casernes, aussi. La brigade Potier, la brigade Plessis sont parties. Un petit bataillon de Hanovriens marchent également dans nos rangs ; il va trouver des camarades, une fois passée la frontière de fer — « notre pré carré de Vauhan ! »

Le vieux roi aveugle, Georges V. franchira au premier signal les lignes de bataille !... Confiance et maintenant aussi, silence et recueillement !

Voilà le parlement prussien convoqué ! C'est l'Espagne qui va protéger à Paris les sujets du roi Guillaume. Le symptôme est caractéristique.

Il paraît que le prince de Hohenzollern se croyait à Madrid déjà... chez lui. (Centre Gauche).

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, lundi 18 juillet. Tous nos journaux vont être envahis par des nouvelles vraies et fausses, au milieu desquelles il sera bien impossible de toujours discerner la vérité.

Le Sénat s'est rendu en corps samedi à St-Cloud ; outre l'importance qu'il convient d'attacher à cette manifestation, il faut tenir compte des paroles prononcées par M. Rouher. C'est assurément avec le consentement de l'Empereur que le président du Sénat a écarté des perspectives de l'avenir toute idée de politique réactionnaire.

On dit que M. Schneider informera ses collègues de la Chambre que l'Empereur les recevrait avec plaisir avant son départ ; les députés se rendraient individuellement à St-Cloud.

pas. Mais presque aussitôt Fleuriaux reprit son attitude calme.

— Bah ! dit-il en haussant les épaules, un coquin de moins sur la terre, où il y en a déjà tant, ne laisserait pas de vide appréciable. Allons, jeune homme, continua-t-il en se tournant vers Maurice, il ne nous reste plus qu'à faire retraite, car vous êtes compris aussi dans cette intimation polie d'avoir à vider les lieux.

— Oui, s'écria Linguard avec rage, lui, lui surtout !

— Je n'ai pas la prétention de rester chez M. Linguard malgré lui, dit Maurice avec dignité ; mais, avant de partir, je veux savoir si c'est librement que les dames Meursanges...

— Maurice, je ne peux pas, je ne dois pas rester ici en butte aux pièges et aux odieux projets de cet homme ! s'écria Elisabeth d'un ton suppliant ; messieurs, je vous en conjure, ne me laissez pas dans cette horrible maison.

— Vous dépendez de votre mère, mademoiselle, interrompit rudement Linguard ; et si ma bonne amie Meursanges, continua-t-il d'un ton doucereux en s'adressant à la veuve, a conservé pour moi un peu de son ancienne affection...

— Je crois en effet qu'on vous avait indignement calomnié, mon vieil ami, reprit-elle ; si j'ai bien compris les explications qui viennent d'avoir lieu en ma

On ne sait encore rien au juste du départ de l'Empereur. Partira-t-il en plein jour et verrons-nous se reproduire avec plus d'éclat cette manifestation populaire qui eut lieu lors du départ de l'Empereur pour l'Italie en 1859 ? ou bien partira-t-il incognito, afin de ne provoquer de démonstration que le jour où il rentrera victorieux ? On l'ignore. Probablement le départ est pour demain ou pour mercredi ; à moins qu'il ne soit tenu secret afin que l'ennemi ignore tout d'abord sur quel point sera établi le quartier général.

L'Empereur part mercredi ; il partira en plein jour avec son fils ; naturellement il y aura une immense manifestation.

Quelques députés accompagneront l'Empereur au grand quartier général : Ce sont MM. Jérôme David, Dugué de la Fauconnerie, G. Foula et Ch. Duvernois. M. Duvernois commandant de la garde mobile des Hautes-Alpes, sera attaché à la personne de l'Empereur à titre d'officier d'ordonnance, comme représentant la garde mobile.

Comme on avait prévu un grand nombre de démissions dans la garde mobile il y avait eu 900 demandes de grades ; il n'a pu y être fait droit.

M. le général Changarnier a demandé à commander une division n'importe dans quel corps. Le baron de Lareinty, son ancien aide de camp en 1848, alors colonel d'Etat Major de la garde nationale, demande un emploi de chef de bataillon dans la garde mobile.

Le préfet de la Seine vient de faire savoir à tous les employés de son administration que ceux qui font partie de la garde mobile toucheront leurs appointements et conserveront leurs droits à l'avancement pendant toute la durée de la guerre.

Le budget de la ville sera voté avant la fin de la session.

On dit qu'un grand nombre de députés vont se réunir à 4 heures dans un des bureaux de la Chambre afin de délibérer sur la question de savoir si les députés, sans se tenir en permanence, ne pourraient pas être convoqués sur un avis du président, pendant la durée de la guerre.

Mercredi, paraîtra le journal fondé par M. Duvernois, Le Volontaire. Le garde des sceaux, à l'ouverture de la séance, dépose deux projets de loi : l'un autorisant les députés à exercer des commandements de la garde mobile, l'autre interdisant le compte-rendu par les journaux des mouvements militaires à partir du jour où le Journal officiel le signifiera ; toute contravention sera punie d'une amende de 5 à 10,000 francs. La récidive pourrait entraîner la suspension ou la suppression.

Des projets de lois pour suppléments de crédits sont disposés par MM. Segris et de Gramont.

L'urgence est déclarée. La Chambre repousse l'urgence sur le projet de loi relatif à la garde nationale.

BOURSE DU 15 JUILLET

La bourse est presque déserte, les affaires sont nulles, surtout du côté de la coulisse qui est en train de panser ses plaies. Le 3/0/0 ne s'est guère écarté du cours de 66 f. et fermé à 66 f. 15. Un fait assez bizarre s'est passé à propos de la cote de Londres, la 1^{re} a été affichée sans changement, mais vers deux heures, cette première cote a été enlevée du tableau et remplacée par la 2^e annonçant douze huitièmes de baisse, soit 1 et 1/4 pour cent. L'Italien a varié entre 67,50 et 68 f. Les valeurs de spéculation n'ont donc fait aucun mouvement. On n'en peut dire autant des valeurs par placement qui ont été très affectées aujourd'hui car les obligations des chemins de fer français sont toutes à 310 f.

présence, vous n'avez pas cessé de mériter l'estime et la considération.

— Eh bien, si telle est votre pensée, ma respectable dame, ma maison sera pour votre fille et pour vous un asile sûr ; vous ne confiez ni le sort d'Elisabeth ni le vôtre à des vagabonds sans le sou, comme ces deux gaillards-là.

— Ma mère, s'écria Elisabeth, vous n'avez pas compris le rôle honteux...

— Paix ! mademoiselle, prétendriez-vous être plus sage que moi, votre mère, à qui vous devez obéissance et respect ? Je le déclare donc à ces messieurs, continua-t-elle d'un ton péremptoire, nous n'avons pas besoin de leurs secours. Ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est d'obéir aux ordres de M. Linguard.

— Elisabeth poussa des cris déchirants ; Maurice jura avec énergie que rien au monde ne l'empêcherait de protéger Elisabeth, si elle acceptait sa protection. Il voulut faire des représentations chaleureuses à madame Meursanges ; Fleuriaux lui dit tristement :

— Il faut vous résigner, mon pauvre garçon ; vous n'obtiendrez rien de cette femme obstinée, à qui manquent également l'intelligence et le cœur. Nous n'avons aucun moyen d'empêcher cette cruelle séparation... Seulement, que ce vieux coquin, continua-t-il d'un ton de menace en se tournant vers Linguard, prenne bien garde de n'employer aucune violence contre cette pauvre jeune fille. Je le surveillerai, et s'il se rendait coupable d'un mauvais procédé, je m'adresserais à l'autorité pour...

On nous écrit de Paris à la date d'hier : « Il y a eu ce matin conseil des ministres aux Tuileries. »

« L'Empereur ne partira pas avant samedi. »

« C'est à tort que l'on a parlé d'un conseil de régence. »

« La régence demeurera confiée à l'Impératrice, comme lors de la guerre d'Italie. »

« Une députation du Corps législatif doit se rendre aujourd'hui à St-Cloud, pour apporter à l'Empereur l'expression des sentiments patriotiques de la Chambre. »

Le même correspondant nous transmet cette singulière nouvelle : Le prince Napoléon est attendu demain à Paris.

On assure que le prince aura le commandement d'un corps d'armée.

Il ne faut pas s'étonner si le gouvernement ne donne pas des nouvelles sur les mouvements de notre armée. Ce silence est commandé par la prudence et il y a lieu de croire qu'il n'y aura pas de nouvelles militaires avant trois ou quatre jours.

On peut dire néanmoins que le ministre de la guerre et celui de la marine sont très satisfaits de la façon dont tout marche, au point de vue des préparatifs de la campagne.

Un des membres les plus actifs de M. de Bismark, M. Bamberg, consul général de Prusse, est encore à Paris. On assure qu'il sera invité à quitter le territoire français.

Le Prince Impérial accompagnera positivement l'Empereur au quartier-général.

Le maréchal Bazaine est depuis hier à Metz.

Les engagés volontaires ayant une instruction suffisante seront immédiatement dirigés sur les portions actives.

Les hommes ayant déjà servi seront réintégrés dans leurs armes respectives, et il leur sera tenu compte des grades qu'ils ont pu occuper dans l'armée.

On mande de Luxembourg que M. de Bismark a télégraphié hier à Luxembourg, au nom de la Confédération de l'Allemagne du Nord, que la neutralité du Grand Duché de Luxembourg sera respecté tant que la France la respectera.

On mande de Berne, 18 juillet, que M. de Thiers, à Berlin et M. de Gramont, à Paris, ont fait une réponse favorable à la notification de neutralité communiquée par les ministres de la Suisse aux gouvernements français et prussien.

Tous deux se sont déclarés satisfaits des mesures prises à cet effet, et ont assuré que la neutralité de la Suisse sera respectée.

Confirmant la note publiée hier par le Journal officiel, l'Indépendance belge annonce que l'officier du génie qui a fait sauter un pont du chemin de fer de Tournai à Lille vient d'être relevé de ses fonctions et mis aux arrêts jusqu'à décision ultérieure.

On annonce comme certain que le cabinet de la Haye a reçu des nouvelles satisfaisantes au sujet du respect de la neutralité néerlandaise, de la part de la France et de la Prusse.

On télégraphie de Perpignan : « On a découvert, dans une barque à voiles 700 fusils destinés aux Carlistes. Les autorités françaises les ont fait saisir aussitôt, et l'on croit être sur la trace d'autres envois d'armes qui subiront le même sort. Le préfet a fait interner non seulement les carlistes qui passent pour être des chefs, mais tous les partisans de Don Carlos sans exception. »

Le Journal officiel publie la note suivante : On lit dans le Constitutionnel :

« Le journal la Presse reproduit dans un de ses entrefilets le récit fait par le Times de la dernière entrevue de notre ambassadeur à Berlin avec S. M. le roi de Prusse. Ce récit, dû à l'imagination d'un correspondant

ble d'un mauvais procédé, je m'adresserais à l'autorité pour... Oh ! je ne vous crains plus, s'écria le vieillard avec assurance ; les circonstances ont changé. Voudrait-on croire que moi, homme riche, considéré, j'aie pu tendre un piège à un malheureux sans feu ni lieu, qui est venu me demander l'hospitalité ? L'existence de ce fameux papier dû donc peut-être quelque autorité à une pareille assertion ; mais il n'existe pas, je prouverai qu'il n'a jamais existé... D'ailleurs, qui êtes-vous pour insinuer de la confiance ? Un dissipateur ruiné, disparu à la suite d'un duel tragique, et revenant maintenant dans son pays natal, comme l'enfant prodigue, avec la plus détestable réputation et la pauvreté, suite de l'inconduite. Et ce jeune homme, qu'est-il ? Un petit commis sans consistance, qui s'est introduit la nuit, par escalade, dans une maison habitée. Les beaux accusateurs, pour obtenir une condamnation contre un homme tel que moi ! Vous voudriez peut-être aussi m'accuser de contredire ? Eh bien, on peut venir ici ou dans tout autre lieu m'appartenant faire des perquisitions ; si l'on trouve un registre, un ballot de marchandises, un mot de ma main pour soutenir cette accusation... Oh ! j'ai pris mes précautions, allez ; je puis enfin braver votre colère... Mais en voilà assez, et puisque vous ne voulez pas vider ma maison de bonne volonté, je saurai bien vous y contraindre. (La suite au prochain numéro.)

mal renseigné, relate des faits absolument controuvés. Dans les rapports journaliers qu'il a entretenus à Ems avec le roi, M. le comte de Beneditti ne s'est jamais départi du respect qui lui était imposé par les conventions tant que par le caractère diplomatique dont il était revêtu, et, de son côté, le roi Guillaume n'a jamais donné à entendre à qui que ce fût qu'il eût eu à relever de la part de notre ambassadeur un oubli quelconque des formes courtoises prescrites par les bien-séances les plus élémentaires. EDMOND DUVAL.

Nouvelles militaires

Strasbourg est en état de défense ; tous les ouvrages militaires ont reçu la dernière main ; les pièces de rempart regardant l'Allemagne à travers leurs embrasures ; les Prussiens peuvent se présenter en corps, ils seront bien reçus.

Les mesures de précaution prises par l'autorité militaire sont du reste pleinement justifiées par certains faits. Hier on parlait de l'arrestation de plusieurs individus suspects sur les remparts. Des renseignements plus précis montrent que les soupçons n'étaient pas sans fondement. Un caporal d'infanterie a, en effet, mis la main au collet, dans la matinée d'hier, à un personnage qui s'est trouvé être un major ou colonel prussien. On assure qu'il a décliné son nom et ses qualités. Ayant voulu résister au caporal, celui-ci lui dit : — Viens, ou je te flanque une balle dans la tête !

M. le général Ducrot a donné hier au caporal les galons de sergent.

On écrit de Metz, 17 juillet : Le mouvement de troupes venant de la garnison de Paris et du camp de Châlons s'effectue rapidement. Toute cette nuit, et encore à l'heure qu'il est, les trains du chemin de fer se succèdent d'heure en heure, amenant des troupes qui sont dirigées, une fois arrivées à la gare de Montigny-lès-Metz, les unes vers Saint-Avold, Forbach, Faulquemont, les autres, sur Thionville et Sarreguemines et dans la direction du Luxembourg.

Un certain nombre de divisions de l'armée de Paris ont pris la voie des Ardennes, par Soissons, Charleville, Mézières, Sedan, Montmédy, et sont probablement destinées à occuper la frontière du côté de Longwy et de la frontière luxembourgeoise.

Ces diverses divisions sont accompagnées de cavalerie et d'artillerie. D'autres divisions de l'armée de Paris arrivent ; elles traversent Metz et vont bivouaquer dans la plaine de Bon-Saint-Martin, en dehors de la porte de France. Le 51^e de ligne, le 7^e d'infanterie, le 18^e bataillon de chasseurs y sont déjà installés. Le 2^e hussards, qui était à Versailles, a passé à Metz aujourd'hui allant vers Thionville.

Le 3^e dragons, venant de Pont-à-Mousson, campe en dehors de la porte Serpenoise, vis-à-vis le polygone du génie ; il doit former brigade avec le 14^e de la même arme, qui est à Thionville. Il attend l'ordre de se mettre en marche par la voie de terre.

Le maréchal Bazaine et d'autres officiers généraux sont arrivés ce matin à neuf heures et demie. On dit que le quartier général du maréchal sera à Saint-Avold provisoirement. Les chevaux qui se trouvaient chez les cultivateurs sont déjà presque tous rentrés et seront employés en grande partie aux batteries de guerre du 17^e d'artillerie à cheval et du 1^{er} d'artillerie monté, qui se trouvent ainsi tout à fait organisés.

La réserve arrive à chaque instant, ainsi que les soldats en permission. La réserve est attendue aux bataillons de dépôt du 44^e.

Toutes les communications par le chemin de fer sont interrompues avec l'Allemagne. Les houilles de Sarrebruck, de Louisensthal, de Horchbach ne peuvent plus entrer en France.

Les arrivages et les départs de trains militaires sont incessants à la gare de Metz. Rien ne peut donner l'idée du mouvement qui règne en ville, mouvement que les campagnes vont ressentir aussi, puisque les troupes s'échelonnent jusqu'à la frontière probablement.

Nous empruntons au Soir la nouvelle suivante : La cause de la France inspire aux Américains les plus vives sympathies.

Non-seulement la nouvelle de la déclaration de guerre a été accueillie à la Chambre des représentants des Etats-Unis par des applaudissements, mais il paraît certain que la demande de la Prusse pour obtenir l'autorisation de couvrir par le pavillon américain les navires cuirassés récemment vendus à cette puissance, a été rejetée par le Sénat de Washington, presque dédaigneusement et sans vote. — A. Miraux.

D'un autre côté, on lit dans l'American Register :

« Nous apprenons qu'un mouvement se produit parmi les jeunes citoyens américains actuellement à Paris pour s'enrôler dans un corps qui porterait le nom de Légion américaine de Paris. Dans le cas où la plus grande partie de l'armée française serait appelée au théâtre de la guerre, ils seraient prêts à se mettre à la disposition des autorités militaires françaises. Nous applaudissons de tout cœur à ce mouvement, et quoique moralement sûrs que les forces françaises sont bien à la hauteur de leur tâche, nous approuvons fortement le sentiment de gratitude qui a inspiré cette idée à la jeune Amérique. »

On écrit de Cherbourg qu'une grande activité règne dans le port et sur la rade : les bâtiments de l'escadre cuirassée ont leurs feux allumés depuis vingt-quatre heures et font leurs préparatifs de départ. On assure que notre escadre doit se rendre immédiatement dans la Baltique.

Colonne, le 16 juillet.

Tantôt, on vient de piacardor à tous les coins de rue, ce qui se fait du reste trois fois par jour depuis le commencement de la crise, un télégramme reçu par la Gazette de Cologne : « Paris, la guerre est déclarée. » Le télégramme s'attarde, l'émotion est visible, mais elle ne se manifeste par aucune de ces explosions de douleur ou de joie qui se produisent en pareil cas chez les nations à sang chaud.

Un Prussien enragé me dit que c'est le calme de la force, que le peuple sait bien que depuis un an toutes les lettres pour la convocation de la Landwehr sont écrites et sous enveloppe, que sous trois ou quatre jours, la Prusse aura rassemblé sept à huit cent mille hommes. Je n'en crois rien, cependant il ne faut pas se faire illusion : dans cet Etat, tout militaire, rien n'est laissé à l'imprévu ; les arsenaux sont plus ou moins en état.

A peine un groupe s'est-il dispersé qu'un autre se forme pour voir passer dans leur simple habillement de toile blanche un bataillon d'hommes qui viennent rejoindre leur corps. Chaque train en amène ; ils sont parqués dans des wagons militaires ; distincts rien qu'à cet usage qui existent au nombre de plusieurs mille et qui sont échelonnés maintenant sur toutes les lignes.

Ces pauvres gens ont l'air assez morne ; ils sont des environs de Cologne et de Düsseldorf, contrées si riches, mais où l'ouvrier et le paysan sont misérables et ne mangent guère que des pommes de terre ; aussi ont-ils une apparence maigre et chétive. Un mouvement se fait, on va passer les porteurs de la Gazette de Cologne avec l'édition du soir. Impossible d'en avoir. On ne vend au numéro qu'au bureau du journal et à la gare.

L'industrie était en pleine prospérité, la moisson d'une bonne moyenne ; tout le monde heureux, il a plu à S. M. Guillaume de plonger ses sujets dans la débauche. Mais ils sont tellement saturés de teutonisme, tellement grisés du succès de Sadowa, que même, en public du moins, ose proférer le moindre reproche.

Une nouvelle qui parcourt les rangs : on va armer en guerre une certaine quantité de bateaux à vapeur qui font le service de Mayence à Cologne et Rotterdam. Paris en conte que les Belges ont, près de la frontière de Prusse, enlevé les rails de la ligne d'Aix-la-Chapelle à Liège ; il n'en est rien. Jusqu'à samedi soir, il n'y a pas eu d'interruption de service. Mais il y a des troupes belges posées à Verviers ; la Belgique va réunir cent mille hommes pour sauvegarder sa neutralité.

Dernier détail pour ce soir : il faut qu'on sache que la grossièreté des Prussiens ; c'est-à-dire du monde officiel, jusqu'aux premiers échelons, est telle à l'égard des Français, qu'on serait parfaitement en droit d'expulser de Paris les 20,000 Prussiens qui s'y sont établis. Hier soir, à Aix-la-Chapelle, un officier a voulu empêcher deux Français de parler leur langue dans un établissement thermal.

J'entre dans un groupe un peu plus animé, je crois que quelqu'un aura eu le courage de déclarer le procédé du roi de Prusse au moins inesthétique ; du tout. Est-ce parce de la police ? est-ce conviction sincère ? est-ce que la grossièreté native du caractère allemand les empêche de sentir combien l'insulte a été mortelle ? Personne ne blâme Sa Majesté.

Soit dit par parenthèse, le jour où la chose se passa à Ems, rien absolument ne fit jusqu'au soir pressentir au public ce qui venait d'arriver. Le jeu allait son train, les petits cançons aussi ; on jasnait sur les travagances de telle ou telle étoile du demi monde. Et pendant ce temps, le roi, dans son petit salon de l'aile gauche du Curia, méditait le coup qui doit mettre aux prises plus d'un million de soldats.

Cependant, voilà enfin quelque chose qui sort de l'ordinaire ; une bande de gamins paraît, sifflant l'air militaire prussien, qui se croche, deux doubles-croches, une croche, puis cinq doubles-croches. Mais les gamins s'en vont sans avoir trouvé d'écho. Il faut bien savoir qu'au fond tout le monde est dans des trames pour ses affaires, sa famille. On vient d'apprendre que non-seulement le premier ban mais encore l'arrière-ban de la Landwehr va être mobilisé ; et en effet, le lendemain, c'est-à-dire aujourd'hui samedi, l'ordonnance était affichée. (Moniteur)

Le Temps publie la lettre suivante :

Paris, 18 juillet. Monsieur le rédacteur,

Plusieurs journaux ont annoncé que le général Changarnier a sollicité l'honneur de servir dans la guerre qui commence. Ils étaient bien informés ; j'ai prié, j'ai supplié M. le maréchal Le Boef, ministre de la guerre, de me faire donner un commandement. Accueillie par le ministre avec les démonstrations de la sympathie la plus émue et la plus expansive, ma demande a été définitivement repoussée. C'est, pour moi, une douleur amère, que je vais cacher dans ma province. Mais notre vaillante armée a tant de chefs habiles et expérimentés, que l'absence d'un vieux patriote ne s'y fera pas sentir. Nos soldats, nos chers soldats, seront partout vainqueurs.

Agréé, etc. (Moniteur)

Le Journal officiel publie la loi qui détermine le mode de remplacement aux conditions ci-après indiquées, qui modifient les articles 19, 20, 21, 22 et 26 de la loi du 23 mars 1832.

Le remplaçant devra : 1^o Etre libre de tout service et de toutes obligations résultant des lois sur le recrutement de l'armée et sur l'inscription maritime ; 2^o N'importe, les hommes sous les drapeaux et servant, soit comme engagés volontaires ou rengagés, soit comme remplaçants, ou substituants, pourront, lorsqu'ils seront entrés dans la dernière année de leur service...